

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
10 janvier 2022  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 9 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris pour vous communiquer des informations au sujet d'un acte de piraterie commis en mer Rouge.

Le 3 janvier 2022, aux alentours de 19 heures (temps universel), les milices houthistes ont intercepté et retenu le *Rwabee*, un navire civil destiné au transport de marchandises battant pavillon émirien (numéro OMI : 9834351 ; numéro MMSI : 470026000), à une distance de 25 milles marins à l'ouest de Salif, dans la province de Hodeïda au large des côtes du Yémen. Le navire et son équipage sont actuellement retenus illégalement par les milices houthistes dans le port de Salif, où le navire a été amené de force ; son système d'identification automatique a été désactivé à 18 milles marins de Salif, à 21 h 17 (temps universel).

Le navire se rendait de l'île de Socotra (Yémen) à Jazan (Arabie saoudite) et suivait une voie maritime internationale lorsqu'il a été intercepté. Le *Rwabee*, navire civil destiné au transport de marchandises, a été loué par une société saoudienne et transportait du matériel utilisé à l'hôpital de campagne saoudien sur l'île de Socotra, ainsi que du matériel divers s'y rapportant. Les 11 membres de l'équipage sont originaires de l'Inde (7), de l'Éthiopie (1), de l'Indonésie (1), du Myanmar (1) et des Philippines (1).

Il ne s'agit pas du premier acte de ce genre commis en mer Rouge. Les milices houthistes avaient précédemment intercepté et retenu au moins 3 navires marchands et mené 13 attaques contre d'autres navires de ce type en employant diverses méthodes, notamment des bateaux piégés et des mines marines.

Un tel acte de piraterie est contraire aux dispositions fondamentales du droit international. Il fait peser une grave menace sur la liberté et la sécurité de la navigation et sur le commerce international en mer Rouge ainsi que sur la sécurité et la stabilité de la région. Les Émirats arabes unis condamnent ces actes illégaux commis par les milices houthistes et demandent que le navire et son équipage soient immédiatement libérés.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
(Signé) Lana Nusseibeh

